



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E64348

VALABLE JUSQU'AU

08/12/2026

ÉDITÉ LE

20/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 16/05/1969

Forme juridique : SARL

Capital : 8 384

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LORIENT RC69B56

Siret : 869 500 561 00012

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 5400773

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 1247000/001 298429

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1247000/001 298429

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2025

Raison sociale : DEL DIN ET COMPAGNIE

44 RUE DU GENERAL DE GAULLE
56590 GROIX

Téléphone : 02 97 86 82 85

Portable : 07 82 34 00 09

Fax :

Site Internet :

E-mail : contact@constructiondeldin.bzh

Responsabilité légale :

DEL DIN BRUNO CO-GÉRANT / DEL DIN ORAZIO CO-GÉRANT

Effectif moyen : 17

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante) Mention RGE	20/11/2024
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE	20/11/2024
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	20/11/2024
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	10/07/2025
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	20/11/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	10/07/2025
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.